

Campagne de souscription 2019 - 2020

La Fondation de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a pour mission de soutenir les jeunes et adultes de son territoire, qui font preuve de persévérance dans leur cheminement scolaire.

Cet appui de la Fondation se traduit principalement par son programme de reconnaissance de la persévérance scolaire qui vise à honorer des élèves qui ont un parcours scolaire et personnel difficile et qui font preuve d'engagement et d'efforts soutenus pour leur réussite éducative. Par ce programme, la Fondation souhaite épauler chaque élève vers le développement de leur plein potentiel afin qu'ils deviennent des citoyens épanouis et engagés dans le développement de la société.

Il est possible d'aider les jeunes de notre belle commission scolaire à persévérer et à offrir le meilleur d'eux-mêmes. Nous vous invitons à donner au suivant et à faire preuve de générosité. Les impacts positifs de votre geste rejailliront dans nos établissements scolaires puisque ce sont nos élèves qui en bénéficieront.

Vous trouverez ci-joint le coupon détaillant les possibilités qui vous sont offertes afin de faire votre don. Nous vous remercions à l'avance pour votre contribution.

Monelle Beaulne, présidente de la Fondation de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

Je donne à la Fondation de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord

Nom :	_____
Adresse :	_____
Ville :	_____ Code postal : _____
Téléphone :	_____
Courriel :	_____

EMPLOYÉ(E) DE LA CSRDN

Numéro de matricule : _____

Retenue unique sur la paie (au plus tard le 31 décembre 2019)
Montant : _____

ou

Retenues multiples sur la paie (à compter de janvier 2020)
Montant : _____ x Période(s) : _____ = Total : _____

Montant à retenir par paie	Nombre de périodes	Total de retenues annuel

N.B. Autorisation valable pour 2020 uniquement

TOUT DONATEUR

Chèque (libellé à l'ordre de la FONDATION CSRDN)

ou

Argent comptant

Montant : _____

Reçu : Le montant souscrit annuellement par déduction à la source apparaîtra sur vos relevés d'impôts. Autrement, la Fondation de la CSRDN émettra automatiquement un reçu pour un don de 20 \$ et plus en janvier prochain.

Je désire recevoir un reçu pour un don de moins de 20 \$ (chèque ou argent.)

Signature requise pour retenue(s) unique et multiples sur la paie

Date

RETOURNEZ LE COUPON DÛMENT REMPLI par courriel à : fondation@csrdn.qc.ca

Par courrier au CA1, à l'attention de la Fondation de la CSRDN : 995, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7